

Page 21vc4

Auteur: François Modoux  
vaudoise

## Conflit

# Après la fièvre, le dialogue se prépare à l'Hôpital Vevey-Riviera

Des fuites ont provoqué un emballement. Une disposition à discuter existe des deux côtés

François Modoux

Curieuse situation que celle traversée par l'Hôpital Riviera-Chablais (HCR). L'impression donnée ces derniers jours par un emballement médiatique alimenté par des fuites est celle d'un hôpital en crise, où rien ne va plus, où le personnel est maltraité, où les médecins ne sont pas écoutés. Un établissement de soins en proie à de graves dysfonctionnements au risque d'une mise en danger de la sécurité médicale.

La réalité décrite par les deux parties à ce conflit de travail assez classique est toutefois bien différente. Et plutôt rassurante. Le dialogue entre la direction de l'hôpital et le Syndicat des services publics (SSP), qui représente le personnel soignant – mais pas les médecins (lire ci-dessous) –, est mutuellement qualifié de bon. Ce dialogue a été fécond en 2014 puisque trois conventions collectives nouvelles ont été signées. Elles entraînent des charges de personnel supplémentaires pour 2 millions de francs en 2015. Difficile d'en déduire que le personnel est maltraité! L'hôpital fait cet effort même s'il a inscrit un projet de déficit de 5 millions à son budget. «Nous investissons dans le personnel car nous croyons que c'est une condition de qualité», souligne le directeur des RH, Emmanuel Masson.

Ce dialogue social, par moments dur mais respectueux, n'a d'ailleurs jamais été rompu. La résolution du personnel, votée mardi 10 février, énonce, certes avec sévérité, des critiques liées à la vie d'un hôpital en mutation. Mais moins de vingt-quatre heures après avoir reçu ces doléances, la direction d'HRC acceptait l'idée d'en discuter et fixait une séance au 19 février. Là aussi, difficile d'en déduire que le personnel n'est pas pris au sérieux.

C'est donc ce jeudi que la direction de l'hôpital et le SSP se retrouveront autour de la table. En dépit des blessures de ces derniers jours, le ton est constructif des deux côtés.

Beatriz Rosende, du SSP, aurait préféré que la résolution du personnel ne soit pas divulguée dans la presse. Cette discrétion était le vœu exprimé par une courte majorité de l'assemblée du personnel. Des éléments incontrôlables ne l'ont pas entendu ainsi. «Je n'ai pas été surprise. J'y vois un indice de la frustration du personnel», dit la syndicaliste. Elle relativise la gravité de ces fuites et n'y voit en tous les cas pas un délit. En revanche, analyse-t-elle, c'est l'expression d'une défiance à l'égard de la direction d'HRC mais aussi du syndicat. «Une partie du personnel pense que le SSP est trop gentil.» Beatriz Rosende exprime sa compréhension pour les soignants travaillant dans l'urgence, alors que l'hôpital évolue dans un environnement concurrentiel impitoyable, «où l'exigence d'efficacité l'emporte hélas sur la qualité des soins».

La direction d'HRC, elle, a été «choquée» par les fuites dans la presse. Des fuites qui ont «dévié la discussion sur la sécurité des soins alors que des ajustements sont à discuter avec le personnel». Les doléances précises portent sur la mise en

œuvre de toute une série de règles découlant des nouvelles CCT. Sinon, le reproche, un peu flou, porte sur un manque de reconnaissance du travail accompli.

## Maladresses dans l'urgence

«Il y a eu des maladresses et pas mal de précipitation, mais parlons en confiance et pas par presse interposée», souligne le président du Conseil d'établissement, Marc-Etienne Diserens, dont personne ne conteste la réputation d'homme de dialogue.

Point litigieux symbolique, la généralisation du timbrage sur tous les sites d'HRC change les habitudes. Emmanuel Masson admet que cette nouveauté a été mal expliquée; il va falloir corriger. Le recours à des nouveaux contrats de travail a désécurisé des employés. Leur diffusion était-elle prématurée alors qu'un volet qui leur est associé reste à négocier? La direction fait remarquer qu'elle a agi dans la transparence et en garantissant les voies de recours. Le SSP jugeait judicieux de temporiser. Le litige ne semble pas insurmontable.

## Manque de loyauté

L'assemblée du personnel attendait-elle un discret soutien du conseiller d'Etat et ancien syndicaliste Pierre-Yves Maillard? «Non, assure Beatriz Rosende. La résolution du personnel lui a été adressée à titre informatif.» Mardi soir, à la Radio suisse romande, le patron de la Santé vaudoise a logiquement refusé de s'immiscer dans le conflit interne à l'hôpital. Il a invité les deux parties à un dialogue équitable. Il s'est en revanche agacé des fuites dans la presse. Leurs auteurs ont manqué de loyauté et ils ont pris le risque de nuire à la réputation de l'hôpital, a-t-il accusé. Il a appelé la direction d'HRC à la fermeté et plaidé pour des sanctions.

Ce point sera évoqué ce jeudi, assure Marc-Etienne Diserens: «Il sera rappelé qu'HRC a une directive sur le secret professionnel et de fonction. Celle-ci reprend les principales dispositions légales. Tous les collaborateurs y sont soumis.» Le président ne veut toutefois pas faire de ces fuites un enjeu de crispation qui nuirait à la recherche de solutions.

## Le doyen des médecins calme le jeu

Raphaël Delessert

ULa crise qui mine l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) a rapidement fait réagir la direction de l'établissement. Après les attaques du personnel rendues publiques à la fin de la semaine passée, le directeur a livré son point de vue samedi après-midi. Peu après la résolution du personnel, des documents internes à l'HRC faisant état du mécontentement des médecins ont été rendus publics et transmis à la RTS lundi. Ceux-ci ont également fait l'objet de commentaires de la direction de l'hôpital. «Nous sommes solidaires des revendications légitimes des employés et restons attentifs aux réponses qui y seront apportées même si les médecins ne font pas formellement partie de l'assemblée du personnel, a expliqué hier Philippe Saegesser, doyen du collège des médecins de l'HRC. Les informations

© 24 heures 19-02-2015

---

concernant le corps médical livrées à la RTS ont fait l'objet de fuites; une communication aux médias n'était alors qu'au stade de discussion et devait être débattue dans le cadre d'un collège des médecins. Nous confirmons néanmoins l'existence de difficultés entre le corps médical et la direction mais souhaitons privilégier pour l'instant une solution à l'interne, sans exclure de devoir recourir aux médias en cas de nouvel échec, comme le prévoient les droits fondamentaux liés à la liberté d'expression et d'information. » Philippe Saegesser assure que les médecins mettent tout en œuvre pour que les patients de l'Hôpital Riviera-Chablais ne pâtissent pas des turbulences qui agitent l'établissement: «Nous voulons rappeler que leur prise en charge médicale et leur sécurité sont aussi de notre responsabilité et que nous en sommes garants. » R. D.